



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des affaires juridiques
et institutionnelles

Pôle des affaires juridiques

Affaire suivie par
daji.delegations@utoulouse.fr

Décision n° 2026_OR_o87



Délégation de signature

LA PRÉSIDENTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 711-11, L. 712-1, L. 712-2, L. 713-1 et R. 719-79 ;
Vu le décret n° 2024-1156 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université de Toulouse et approbation de ses statuts ;
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2010/06/87 en date du 7 juin 2010 relative à la publication des délégations de signature sur le site internet de l'université ;
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2025/04/CA-036 en date du 7 avril 2025 portant Madame Odile Rauzy à la présidence de l'Université de Toulouse ;
Vu la nomination en date du 8 juin 2026 de Madame Laetitia Vincent en tant que directrice par intérim de l'unité de recherche Centre d'élaboration de matériaux et d'études structurales (CEMES).

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Madame Laetitia Vincent, directrice par intérim de l'unité de recherche Centre d'élaboration de matériaux et d'études structurales (CEMES), à l'effet de signer, au nom de la présidente de l'université, dans le cadre de ses attributions et compétences, les actes et décisions suivants :

1.1 Domaine financier

Centre de responsabilités budgétaires	Centre financier
N2_304 SDM	304R03 CEMES

- engagements juridiques de dépenses de fourniture, de service, de travaux, de personnel (vacations et heures complémentaires) et de mission, inférieurs à 50 000 € HT par acte, après vérification de la disponibilité des crédits et de la régularité de l'achat pour le centre financier ci-dessus ;
- certifications et liquidations du service fait (états de frais de déplacement, factures, état des heures complémentaires et vacations) de ce même centre financier ;
- certifications de l'acquisition du droit pour les recettes de ce même centre financier.

1.2 Domaine de la gestion du personnel

- actes concernant les personnels fonctionnaires, contractuels et auxiliaires affectés à l'unité de recherche excepté ceux dont le directeur est personnellement bénéficiaire :

- les ordres de mission des personnels placés sous son autorité ;
- les autorisations d'absence et de congés annuels des personnels placés sous son autorité ;
- les vérifications et constatations de l'exécution du service fait (heures et obligations de service) ;
- les conventions de stage et d'accueil dans l'unité de recherche ;
- les actes relatifs à la gestion des horaires, des plannings de travail et des modalités de travail.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Laetitia Vincent, délégation est donnée à Messieurs Marc Legros et Lionel Calmels, directeurs adjoints par intérim de l'unité de recherche Centre d'élaboration de matériaux et d'études structurales (CEMES) à l'effet de signer, au nom de la présidente de l'Université de Toulouse, l'ensemble des actes mentionnés à l'article 1^{er} de la présente délégation.

Article 3

La présente décision prend effet à compter de sa date de publication, après transmission à Madame la Rectrice de région académique, chancelière des universités. Elle prend fin au plus tard à la fin du mandat du délégataire ou jusqu'à la désignation du successeur du délégant lorsqu'il cesse ses fonctions.

Article 4

Toute subdélégation de signature est prohibée.

Article 5

La présente décision est soumise à publicité, elle sera affichée dans les locaux de l'unité de recherche et sur le site internet de l'université.

Article 6

Le directeur général des services de l'Université de Toulouse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Toulouse, le 06/07/2026

La délégante,
La présidente de l'Université de Toulouse,

Odile Rauzy

Le délégataire,
La directrice par intérim de l'unité de
recherche Centre d'élaboration de
matériaux et d'études structurales
(CEMES)

Laetitia Vincent

Les suppléants,

Le directeur adjoint par intérim de
l'unité de recherche CEMES

Marc Legros

Le directeur adjoint par intérim de
l'unité de recherche CEMES

Lionel Calmels